



Appel à Contribution

Dans le cadre de la publication de volume 03, N : 02 qui paraîtra en Décembre 2024, *Didactique*, revue scientifique internationale, semestrielle et arbitrée, éditée par l'Institut National de Recherche en Education (INRE), lance un appel à contribution.

La revue est spécialisée dans le domaine de la didactique de toutes les disciplines et ouverte à toutes les contributions scientifiques.

La ligne éditoriale repose sur une évaluation, par un comité de lecture international, publiant des articles de recherche originaux, dans le domaine de didactique en plusieurs langues (arabe, Amazigh, français, anglais).

La revue didactique a pour objectif de valoriser les travaux de recherche destinés à un public spécialisé (chercheurs et enseignants chercheurs). Elle s'adresse également aux cadres de l'éducation nationale (inspecteurs, didacticiens) afin de les accompagner dans leurs activités professionnelles ; notamment pour contribuer à la promotion d'une école de qualité. Elle offre également aux doctorants et aux jeunes chercheurs l'opportunité de publier leurs travaux de recherche.

La revue est diffusée en libre accès (Open Access), elle précise et déclare les droits d'auteurs, et veille au respect de la charte d'éthique et de déontologie.

Le comité éditorial comprend une directrice de publication, un éditeur en chef, un coéditeur en chef secrétariat de rédaction, un comité scientifique, un comité de lecture et trois correcteurs linguistiques.

L'objectif de la revue est de :

- Mutualiser les connaissances en didactique entre les enseignants chercheurs et les acteurs dans le domaine de l'éducation;
- Valoriser et diffuser la production scientifique de recherche en didactique;
- Contribuer au développement de nouvelles approches d'enseignement/ apprentissage des disciplines;
- Proposer un espace de débat scientifique portant sur l'enseignement des disciplines;

La revue didactique ambitionne également à devenir un outil d'information et une source de référence aux praticiens du domaine.

Axes :

- La didactique de la langue arabe et des langues étrangères ;
- La didactique des disciplines scientifiques et des sciences sociales ;
- La didactique de l'histoire des sciences.
- Les pratiques d'enseignement/apprentissage en classe ;
- Les technologies de l'information et de la communication au profit de l'enseignement.
- L'évaluation en éducation.

Conditions de publication dans la revue :

Les articles adressés à la revue « Didactique » doivent être soumis selon les conditions suivantes:

- Les articles de recherche doivent s'inscrire dans le domaine de la didactique. Les auteurs doivent s'assurer qu'ils ont soumis un article original non publié, en tout ou en partie, dans une autre revue ou conférence ou autres supports de publication.
- L'article de recherche doit être rédigé dans l'une des langues nationales (Arabe et Amazigh) ou langues étrangères. Il doit également comprendre un résumé de 10 lignes maximum (200 mots). Il est aussi nécessaire de traduire le résumé en anglais. Chaque résumé doit être suivi de cinq (05) mots clés.
- Les contenus rédigés en langues étrangères (titre, résumé, mots-clés) ne doivent pas être traduits automatiquement.
- La longueur de l'article doit impérativement être de 12 à 20 pages maximum.
- Le corps du texte doit être rédigé en Sakkal Majalla, taille: 16 pour la langue arabe et en Times New Roman, taille: 12 pour les langues étrangères.
- Il est nécessaire de respecter le Template de la revue.
- Les références bibliographiques doivent être rédigées en se basant sur la norme internationale ISO 690- 2010.
- Les articles soumis ne peuvent pas être retirés, une fois consultés par le rédacteur en chef. Ils ne peuvent pas faire l'objet d'une évaluation dans une autre revue.

- L'article est soumis à une double expertise anonyme, il est alors soit accepté en l'état, soit refusé, soit accepté sous réserve de corrections majeures ou mineures. L'auteur sera informé de toute décision.
- Toutes les idées publiées dans la revue révèlent les opinions de leurs auteurs et non pas de la revue. L'ordre des articles de recherches publiées est soumis à des exigences techniques.
- Le chercheur doit respecter le principe de l'honnêteté scientifique pour éviter toute forme de plagiat scientifique conformément à l'arrêté N°1082 du 27 décembre 2020 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.
- La revue se réserve le droit de ne publier aucun article de recherche sans avoir à donner des raisons. Ses décisions sont considérées comme définitives.

Modalités de contribution :

Les articles en format **.doc** ou **.docx** devront être adressés par courrier électronique à l'adresse: didactique.inre@gmail.com
il vous sera retourné un accusé de réception.